



CROSS

Saison 2026-2027

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Grand'Rue 3 - 6000 Charleroi

Tel : +32 (0)71.11.60.80

Email : info@handisport.be

www.handisport.be



TABLES DES MATIÈRES

Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	1
TABLES DES MATIÈRES	3
1. Présentation du championnat.....	4
2. Déroulement d'une journée.....	4
2.1. L'organisation.....	4
2.2. Les missions du club organisateur	5
a) Début de la journée	5
b) Athlètes absents.....	5
c) Pendant la journée.....	6
d) À la fin de la journée	6
2.3. Les missions des éducateurs	6
a) À l'arrivée du club	6
b) Pendant la journée.....	6
c) À la fin de la journée	6
2.4. Les missions des sportifs	7
3. Le soutien LHF au club organisateur	7
3.1. Un subside financier de 150 euros par journée.....	7
3.2. 5 points pour la labellisation LHF	7
3.3. Inscriptions – programmations – classements – communication	7
3.4. Remise des prix	7

1. Présentation du championnat

Le championnat adapté de **cross** est destiné au public en situation de handicap intellectuel qui participe sous l'accompagnement et la responsabilité d'un éducateur ou d'une personne encadrante.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 à 6 journées de championnat sont organisées de septembre à juin.

Chaque journée proposera :

- Un cross de 400m
- Un cross de 1000m
- Un cross de 2 000m
- Un cross de 3 000m (réservé aux 16 ans et plus)

Les sportifs pourront être classés dans **3 épreuves maximum**. Ils seront classés selon leur sexe et leur âge.

Les éducateurs auront pris le soin en amont de définir la course de chacun selon le niveau réel de chacun des sportifs (voir règlement – Les catégories spécifiques).

- Chaque journée débute à 14h30 et se termine à 16h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 14h00.

2. Déroulement d'une journée

2.1. L'organisation

- La journée débute à 14h30 et se termine à 16h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 14h00.
- Le club organisateur s'assure de la sécurité du circuit pour chacune des distances (400m, 1 000m, 2 000m, 3 000m). Un maximum de 3 boucles peut être effectué pour chaque distance
- Le club organisateur met à disposition les infrastructures sportives nécessaires aux dates planifiées par la LHF.
- Les zones et le circuit sont délimités et identifiables clairement. Ils sont validés par la LHF.
- Un espace est disponible pour les sportifs « en standby ».
- Le club organisateur installe également une « table de secrétariat – arbitrage » sans gêner les sportifs.

- Le club organisateur doit assumer le chronométrage et l'encodage des temps effectués.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place lors de la première journée de championnat organisée par un nouveau club organisateur.
- L'animateur sportif LHF se rend sur place pour organiser et animer la remise des prix lors de la dernière journée de championnat.
- Les clubs organisateurs sont garants de la bonne organisation générale de l'événement.

2.2. Les missions du club organisateur

Le club organisateur est garant de la bonne organisation sportive et administrative de l'ensemble des journées de son Championnat Multisport Adapté. Le club organisateur pilote ces journées en respectant le cahier des charges de la discipline, les suivis notifiés au sein du document de demande de subsides LHF. Le club organisateur communique de manière transparente avec la LHF, s'assure de la visibilité LHF et autres partenaires, coordonne la journée sportive, encode les résultats en fin de journée, envoie l'ensemble des documents post événements à la LHF (photos, résultats, article de presse, etc.).

Les inscriptions, la programmation des matchs du championnat sont réalisés par la LHF. Le club organisateur envoie les résultats de la journée à la LHF. L'actualisation des classements généraux est réalisée par la LHF. La LHF publie l'ensemble des informations sur son site internet.

a) Début de la journée

- Installation et/ou vérification des installations, des circuits (balisage & sécurité) et de l'ensemble du matériel nécessaire à la bonne organisation de la journée (**dossards**, table de secrétariat, bancs, fluos verts, roses, etc.).
- Vérification de l'état de propreté et de l'accès aux vestiaires – WC – cafétaria -
- Affichage du règlement.
- Affichage des spécificités liées au règlement (document envoyé par la LHF).
- Accueil chaleureux des institutions.
- Rappel du règlement aux éducateurs qui arbitrent les matchs.
- Lancement des matchs à l'heure prévue (14h30).

b) Athlètes absents

- Le joueur absent est compté comme forfait.
- Le club organisateur met à disposition pour toute la durée du championnat : un fluo rose pour les joueurs absents et vert pour les présents (ou autres couleurs distinctes).

c) Pendant la journée

- Organisation et annonce des courses.
- Coordination générale ; garant du bon déroulement de la journée.

d) À la fin de la journée

- Il **récupère les dossards** en fin de journée.
- Il vérifie que toutes les courses se sont déroulées et encode les résultats.
- Il range le matériel.
- Il vérifie l'état de la salle.
- Il vérifie la date et le lieu de la prochaine journée de compétition.
- Il envoie le classement de la journée à la LHF dans les 3 jours suivant.

2.3. Les missions des éducateurs

a) À l'arrivée du club

- **L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs sont lancés selon la planification établie. Toute absence est notifiée d'un forfait ! (cfr règlement général CMA).**
- L'éducateur annonce la présence de son club à la table de secrétariat – arbitrage.
- L'éducateur indique en vert les présents et en rose les absents sur la feuille de présence (ou autres couleurs prévues par l'organisateur).
- L'éducateur **récupère les dossards** correspondants pour ses sportifs.

b) Pendant la journée

- L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel ; il est responsable du comportement de ses joueurs.
- L'éducateur est responsable **d'assurer l'échauffement** de ses athlètes.
- L'éducateur est responsable d'accompagner ses sportifs et veiller à ce qu'ils soient **présents à l'épreuve à temps**.

c) À la fin de la journée

- Les éducateurs aident pour le rangement.
- **La LHF rappelle qu'en cas de dégâts occasionnés aux installations sportives, les frais associés aux dégâts seront à la charge du participant responsable des dégâts. L'assurance de la LHF n'intervient pas dans de telles circonstances.**
- Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.

- ➔ Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.

2.4. Les missions des sportifs

- Les sportifs portent une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du sport. Ceci pour autant que, selon la(es) déficience(s) existante(s), une autre tenue ou d'autres chaussures ne soient indiquées.
- **Tous les clubs doivent être identifiables par une tenue homogène.**
- Les sportifs ne portent pas d'objets (bagues, bracelets, montres) susceptibles de causer des blessures lors du jeu.
- Avant la course, les sportifs **s'assurent que le dossard est visible de face.**
- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.

3. Le soutien LHF au club organisateur

3.1. Un subside financier de 150 euros par journée

- ➔ Toutes les informations sont transmises par la LHF.

3.2. 5 points pour la labellisation LHF

- ➔ Toutes les informations en [CLIQUANT ICI](#).

3.3. Inscriptions – programmations – classements – communication

La LHF est garante de la gestion des inscriptions – de la coordination des choix des catégories et des divisions – de la programmation du championnat – de l'actualisation des classements ET de la publication et de la communication de tous les documents/toutes les informations vers les institutions participantes.

3.4. Remise des prix

La LHF se charge d'organiser la remise des prix (et de prévoir les médailles et récompenses associées).